

M. Poivre à M. Crémont ordonnateur à l'île Bourbon,
Le 16 novembre 1767

Un document des Archives départementales de La Réunion. Cote 12C

Au Port Louis Isle de France le 16 novembre 1767
M. de Crémont, commissaire ordonnateur à Bourbon

- J'ai reçu, Mon cher Ordonnateur, vos deux lettres par *le Postillon* et par la corvette *le Vigilant*, je réponds à l'une et à l'autre.
- Je m'en tiens à ce que je vous avais mandé dans ma première lettre au sujet du maïs, il nous en faudra par année environ un million. Il faut dès à présent en arrêter six cents milliers dans les magasins de la Compagnie, mais il ne faut prendre rien de plus. Ces six cents milliers doivent être choisis parmi ce qu'il y a de meilleur. Les préposés de la Compagnie à Bourbon vendront le reste aux habitants qui ordinairement font remise de tout ce qu'ils ont et ne gardent rien pour leurs propres besoins.
- Vous savez que nous ne sommes autorisés qu'à prendre le superflu du grain des habitants, que même dans nos instructions il n'est question que du blé et du riz. Nous ne pouvons prendre de maïs que pour la consommation des Noirs du Roi. Les habitants n'auraient-ils pas un profit beaucoup plus réel à garder la plus grande partie de leurs maïs pour élever des troupeaux, surtout des cochons et des volailles, dans des îles où le beurre manque absolument. Ce serait un avantage considérable d'avoir une boucherie de cochons, et du saindoux frais à pouvoir acheter tous les jours. Je suis persuadé que si les cultivateurs calculaient, ils trouveraient un profit plus grand à élever de ces animaux et à les vendre, qu'à remettre tout leurs maïs comme ils font aux magasins.
- D'ailleurs je vois par votre lettre que vous manquez de greniers à l'île de Bourbon, que le peu qu'il y en a est rempli au point de ne pouvoir recevoir le blé de la récolte actuelle. Nous sommes ici dans le même cas. Nous n'avons point de greniers, le peu de mauvais bâtiments qu'on emploie pour y suppléer n'est point propre à la conservation des grains ; tout est plein, nous n'avons pas même de place pour loger le blé que j'envoie chercher dans votre île, et je suis aux expédients, soit pour louer des maisons particulières, soit pour mettre la nouvelle église en état de recevoir des grains. Mais comme je suis arrêté à chaque pas que je fais dans ce pays-ci, je le suis aujourd'hui par le manque d'ouvriers dont j'aurais besoin pour faire de cette église un grenier provisoirement.
- Vous savez très bien que quand même les circonstances exigeraient que nous prissions tout le maïs de la Compagnie, nous n'avons pas de bâtiments pour le transporter. Sans greniers et sans vaisseaux, comment faire ?
- Je vous prie d'arrêter tous les blés, tous les riz, et tous les pois du Cap qui se trouveront dans les magasins de Bourbon : mais point d'autres légumes. Si la Compagnie n'a pas de bâtiments pour y transporter les maïs que nous ne prenons pas, il faut qu'elle en loue et qu'elle nous laisse absolument l'usage libre des magasins.
- Sur les représentations que vous me faites, au sujet du maïs que vous me dites être toute la richesse du quartier de St Paul, et que vous m'assurez manquer souvent à Bourbon, je pense que la quantité d'un million que je vous demande annuellement pour les besoins de cette île, suffira pour exciter cette culture. C'est en conséquence de cette représentation que j'ai porté à un million ma demande qui n'était d'abord que de six cents milliers pour les années à venir. La précaution que vous allez prendre d'obliger chaque habitant de conserver cher lui la provision de ses esclaves avant que de faire aucune remise dans les magasins du Roi, sera une précaution très sage.

- Je vous envoie ci-joint le model de la forme que nous avons donnée à nos récépissés de grains et aux lettres de change que le commis du trésorier délivrera en conséquence. Dans l'état où sont les choses, il n'est pas possible que toutes les lettres de change pour votre île soient tirées d'ici, vos cultivateurs souffriraient souvent des retards très préjudiciables à leurs cultures. Je vais donner ordre au Sr Hulot qui est arrivé ici par le vaisseau de M. de Surville, de nommer son sous-trésorier à Bourbon, et je vous autorise, Monsieur, à tirer les lettres de change nécessaires pour satisfaire les cultivateurs qui vous remettront des grains. Je ferai mes représentations au Ministre à ce sujet, et je suis persuadé qu'il les approuvera, cependant je vous avoue que j'ignore entièrement si ces lettres de change que je vous autorise à tirer, pourront passer à la Chambre des Comptes.
- Les quatre deniers pour livre¹ ne seront pas retenus ici sur le montant de la fourniture des grains, on les retiendra en France du paiement des lettres de change si le Ministre l'ordonne.
- Je vous renverrai tous les sacs de Bourbon, ainsi que les toiles qui servent à tapisser le fond de cale des bâtiments que vous nous envoyez chargés de blé.
- Je vous adresse à St Denis la corvette du Roi *l'Etoile du Matin*, c'est à vous à lui indiquer la rade où elle trouvera un chargement de blé. Je vous prie d'expédier ce bâtiment le plus promptement possible.
- La corvette *le Vigilant* partira mardi ou mercredi pour la même opération, je vous prie de nous renvoyer ce vaisseau bien chargé de blé.
- Je désirerais fort avoir ici M. Teste et son confrère M. Contenot, il y a longtemps que je les invite à passer dans cette île. Je présume que s'ils ne se sont pas encore embarqués, c'est parce que M. Trémigon ne se sera pas prêté à les loger décentement dans le trajet ; j'avais cependant prévenu cet officier, et comme il sera sous les ordres de M. de Bellecombe à Bourbon, je vous prie de vous intéresser à ce que M. Trémigon donne à chacun de ces messieurs, une chambre honnête, je crois que cela convient, de toute manière des administrateurs doivent sur toute chose avoir attention à ce que les chefs de la religion soient honorés et respectés, surtout lorsque le [illisible] et [illisible] se trouvent réunis avec leur [illisible].
- Je consens très fort au mariage du sieur B... [illisible]. Je souhaite qu'il y trouve son avantage. Je désirerais fort qu'il fût plus utile au service et que vous trouvassiez en lui plus de ressource. Au reste ne m'accusez pas de vous l'avoir donné, j'ai seulement consenti à ce qu'il vous fût donné par M. Dubuq. Si son mariage est bon, peut-être vous laissera-t-il sa place pour un meilleur que lui. En attendant, vous êtes très heureux d'avoir à vous M. Motais. Je pense que M. de Bellecombe a aussi un très bon sujet dans M. d'Estraque. Il me paraît que c'est en lui que M. Hulot a confiance pour en faire son sous-caissier particulier.
- Je conçois par ce que vous me dites de l'embarras où vous devez vous trouver, sans Noirs de Marine, sans magasins, sans employés en état de faire le service, et presque sans fonds. Malgré cela il faut prendre courage, ne vous laissez pas abattre, vous n'y gagneriez rien et le service du Roi en souffrirait beaucoup. Vous savez que je suis ici tout au-moins aussi à l'étroit que vous, et que j'ai de plus que vous deux épines que vous n'avez pas. Je prends mon mal en patience et je ne perds pas ma gaîté.
- J'approuve fort l'observation que vous me faites sur l'impossibilité où vous êtes de vivre avec le traitement qui vous est accordé. J'écrirai comme vous à ce sujet au Ministre, car je suis dans le même cas que vous.
- Je vous enverrai les trois commissions de notaire que vous me demandez, par le vaisseau de M. Trémigon.
- Nous n'avons pas pour nous-mêmes d'arpenteurs, il nous en faudrait trois ou quatre et à vous autant.
- M. Saunois n'a point le code rural que vous demandez.

¹ Il s'agit d'une taxe de 1, 66 %, en effet une livre = 20 sols = 240 deniers, et $4 / 240 = 0.01666$

- J'ai pris comme vous possession de l'hôpital le premier de novembre, et je me confirme déjà dans l'idée que j'avais, que c'est une rude charge.
- La flûte *la Garonne* nous a apporté un second voyage de bœufs et de vaches, avec six négrillons seulement sur la facture : mais il y a une trentaine de Noirs pour M. Vauquelin et compagnie. Les six négrillons du Roi ont été débarqués chez M. le Commandant, qui, sans prévenir personne se les est adjudé. Nous verrons quand il faudra décharger le connaissance du capitaine. Il en est des bœufs à peu près comme des esclaves, quoiqu'il soit difficile d'escamoter une pacotille semblable, cependant on y trouve de gros profits et on l'a fait très grossièrement.
- On est après à décharger *le Postillon*.
- Mon état général de dépense est fait.
- J'ai remis à M. Dumas des copies des états que vous m'aviez envoyés sur la quantité des grains qui se trouvent à Bourbon.
- Adieu, Mon cher Ordonnateur, je ne veux pas vous entretenir davantage des misères de cette île, vous en avez assez dans la vôtre. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Poivre

[²] Je crois que j'ai toujours oublié de vous recommander M. Dignolet, gendarme de la garde. C'est une ancienne connaissance. Je lui veux beaucoup de bien, j'ai été très attaché à sa famille à laquelle j'ai eu des obligations. Si vous pouvez le placer, vous m'obligerez sensiblement. Il désirerait un magasin particulier. [Paraphe :] Poivre

* * *

² Cet ajout est autographe.